



Commune de Denges

Révision du Plan général d'affectation

Plan spécial de la zone de village

Plan des limites des constructions

Document d'enquête complémentaire

Seuls les éléments cadrés de rouge et/ou en rouge font l'objet de la présente enquête complémentaire

Approuvé par la Municipalité
le au

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal
de Denges dans sa séance
du :

Le Président : Le Secrétaire :

Février 2002 et juin 2005, récapitulation décembre 2007

Bureau d'aménagement du territoire J.-D. Urech
6, rue Enning - 1003 Lausanne
tél. 021 312 34 31 - fax 021 320 95 66 - buz@swissonline.ch
chargés d'étude: JD. Urech, JC. Rossier

Établi sur la base des données cadastrales 95 9999 Dossier No 9999.9

DM Bureau d'études Daniel MOSINI Rue Louis-de-Savoie 72 1110 MORGES
Ingénieur EPF et géomètre officiel TEL 021-804 75 75 FAX 021-804 75 76



Légende

- Périètre de la zone de village
- Bâiments villageois existants
- Autres bâiments existants
- Périètres d'implantation
- 400 m² Point d'implantation et surface maximale de la construction
- Zone de village à occuper par plan de quartier
- Aire de service
- Aire de jardins
- Limite des constructions
- Limite des constructions